

ORGANISATION du SKI SCOLAIRE 2013

Passy, le 07 janvier 2013

Chers parents,

Comme chaque année, les élèves des écoles de Passy participent au ski scolaire à raison de 8 demi-journées grâce à la participation de la municipalité. Les séances de ski se dérouleront sur le site de Plaine Joux à Passy. La rotation des activités (ski de fond, ski de piste et skating) a été mise en place afin que l'élève, au cours de sa scolarité puisse être initié ou se perfectionner dans ces trois différents types de glisse.

Les élèves de CE2 pratiqueront donc le ski de fond, les CM1 le ski alpin, les CM2 et les CLIS, le skating et le ski de fond.

1 - Dates

Voici les dates des différentes séances. Celles-ci se dérouleront cette année les matins :

1 [°] semaine	2 [°] semaine
Jeudi 31 janvier 2013 matin	Jeudi 7 février 2013 matin
Vendredi 01 février 2013 matin	Vendredi 8 février 2013 matin
Lundi 4 février 2013 matin	Lundi 11 février 2013 matin
Mardi 5 février 2013 matin	Mardi 12 février 2013 matin

2 - Horaires

Merci, pour le bon déroulement de l'activité de respecter scrupuleusement l'horaire indiqué ci-dessous.

Le départ se fera de l'école à 8h20. Merci, dans la mesure du possible d'arriver dès 8h10 afin de pouvoir préparer le matériel et faire l'appel. Plus tôt nous monterons dans le bus, plus l'activité sera profitable pour les élèves en terme de temps. Nous serons de retour à l'école à 11h30 où vous pourrez récupérer votre enfant (sauf prise en charge par le service de restauration scolaire). L'après-midi, la classe se déroulera normalement.

3 - Matériel, équipement

Le matériel de ski de fond et de skating sera fourni **gratuitement** par le Foyer Municipal de Ski de Fond.

Le matériel de ski de piste sera fourni par vos soins si vous en possédez ou en louez (attention, le casque est obligatoire en alpin). Je vous rappelle que si vous rencontrez des difficultés financières, le coût de la location des skis alpins serait pris en charge par la municipalité (merci de nous en informer au plus tôt si cela n'a pas déjà été fait) : le matériel sera alors loué sur place.

Les forfaits pour les élèves participant au ski de piste seront pris en charge par la municipalité. Nous demanderons aux enfants d'être vigilants car toute perte sera facturée (coût de la consigne).

Prévoir un matériel adapté à la pratique du ski :

- * vêtements chauds (*anorak, pantalon de ski ou combinaison*), **marqués au nom de l'enfant**
- * bonnet, **marqué au nom de l'enfant**
- * gants étanches, **marqués au nom de l'enfant**
- * lunettes (*attention à l'ophtalmie des neiges*), **marquées au nom de l'enfant**
- * crème solaire (*gare aux ultraviolets même avec des nuages !*)
- * des sacs plastique (*en cas de mal de car*)

Ceux qui ont du matériel de skating ou piste devront l'amener (marquer le matériel au nom de l'enfant avec sa classe). Selon les conditions climatiques, tout enfant qui n'aurait pas le matériel cité ci-dessus resterait à l'école ou au bâtiment d'accueil sous la surveillance d'un adulte. Il n'est pas nécessaire de prévoir un goûter pour cette activité, le déjeuner suffisant amplement.

4 - Absence

En cas d'absence lors de ces deux semaines, comme d'habitude, **informer l'école** au plus tard le matin en précisant le nom, le prénom, la classe de l'enfant et la durée de son absence. Ces sorties se font dans le cadre des activités EPS et sont donc obligatoires. Seul un certificat médical pourrait dispenser l'enfant de cette activité.

5 - Annulation sortie

Si une sortie était annulée, les enfants seraient accueillis normalement à l'école et la classe se déroulerait normalement.

6 - Encadrement

L'encadrement sera assuré par les enseignants de l'école, des ETAPS de la Mairie de Passy et des moniteurs de l'ESF. Nous faisons appel à des parents pour nous aider dans le bon déroulement de cette organisation. Nous vous informerons très prochainement de votre participation suite à vos propositions.

Afin de coordonner nos rôles, nous convions les parents nous aidant dans l'encadrement à une rencontre le :

Mardi 22 janvier 2013 à 17h30 à l'école élémentaire de l'Abbaye

M. GILGER Christophe, directeur de l'école élémentaire de l'Abbaye

Signature des parents :